

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE:

HONNEUR ET PATRIE !

BUREAU

DU JOURNAL,

Le PATRIOTE paraît trois fois la semaine, le DIMANCHE, le MERCREDI et le VENDREDI. On souscrit au bureau du PATRIOTE, où on adresse les lettres et avis à M. J. REYNAUD, propriétaire gérant.

PRIX

DE L'ABONNEMENT
2 PATACONS par mois.

Avis à nos abonnés.

Le Patriote publiera dans le courant du mois prochain une correspondance intime de M. LEFEBVRE DE BECOURT, ancien Chargé d'affaires à Buenos Ayres, ainsi que plusieurs autres documents précieux pour l'histoire de la question de la Plata.

Les personnes qui ne sont pas abonnées, ou celles qui, l'étant, désireraient recevoir plusieurs numéros, sont instamment priées de se faire inscrire, avant le 20 du courant, au bureau du journal, rue Perez Castellanos, N° 162,—ou chez M. Jaime Hernandez, libraire, rue du 25 de Mayo.

MONTEVIDEO.

27 AVRIL 1850.

Dⁿ MANUEL ORIBE

ET

L'INDEPENDANCE ORIENTALE,

HISTOIRE, ORIGINE, ASPECT ET CARACTÈRE DE LA QUESTION DE LA PLATA.

D'après les documents officiels et authentiques.

(Suite.)

VIII.

Nous avons dit que le général Oribe avait non seulement adopté pour son pays le système barbare et cruel de Rosas envers les personnes, mais encore qu'il y avait introduit le mode arbitraire des confiscations à l'aide desquelles Rosas avait dépourvu ses ennemis pour enrichir ses partisans. Il fit plus encore, il voulut y introduire le papier-monnaie de Buenos Ayres. Le gouvernement de Montevideo décreta énergiquement ces diverses mesures essentiellement révolutionnaires et anti nationales de nullité, et les dénonça aux puissances étrangères comme preuves de l'Indépendance et de la modération qui animaient le général assiégeant.

Comme Rosas, Oribe s'était entouré de quelques hommes passionnés et cruels qui se firent les instruments de sa colère et de ses vengeances. Il suffit de citer le nom de Melgar, pour rappeler les horreurs et les cruautés dont ce barbare rendit la ville de Maldonado le théâtre. Aus-

sitôt entré dans cette place, fin février, il ordonna à tous les habitans de se présenter devant lui « dans le délai de 24 heures, sous peine d'être traités comme sauvages; » déclarant que ceux qui se cachereraient seraient égorgés dès qu'on les trouverait. Les assassinats, les vols, les confiscations se trouvèrent à l'ordre du jour dans cette malheureuse ville. Nous avons au reste à Montevideo plusieurs français paisibles résidant alors à Maldonado, qui n'ont dû qu'à un miracle d'avoir la vie sauve; eux seuls peuvent dire ce qui s'est passé sous cette terrible dictature.

Dans chaque ville qui tombait au pouvoir de l'armée d'Oribe, le même système était aussitôt mis à exécution. Nous laisserons parler ici un des partisans même d'Oribe, Don Felipe Argenté, le même (nous croyons) qui en 1846 resta prisonnier à bord de l'escadre française; voici ce qu'il écrivait de Paysandú le 25 février 1845 au général Oribe, dans une lettre qu'on trouve dans des papiers qui plus tard furent pris à l'ennemi. C'est aussi un échantillon de style et de l'érudition féodale que nos lecteurs nous sauront sans doute gré de leur produire. Cette lettre porte en titre la devise de l'époque :

Oribe et Lois,

Ou la Mort!

Devise qui a été bientôt abandonnée, comme revêtant un certain caractère oriental, pour être remplacée par celle plus nettement Rosiste de :

Mort aux Sauvages Unitaires!

— Je pense, dit Argenté dans sa lettre à Oribe, « que vous êtes déjà entré dans la capitale de la République, et, comme Camille, que vous aurez déjà châtié les sauvages avec l'épée de la justice.... Vous avez surpassé le célèbre Annibal.... Vous êtes vraiment un homme de Plutarque, et l'on peut dire de vous avec la Genèse : Dieu créa Oribe, et il se repose. »

« J'ai quinze mille piastres (argent) de disponible, jusqu'à présent. Cette somme provient de la vente des marchandises appartenant aux sauvages et incendiaires, sans compter ce qui reste encore à vendre, prévenant V. E. que je n'ai pas encore vendu les terres, les troupeaux, les maisons ni les meubles, qui sont les articles de plus de valeur. »

Tous les jours d'ailleurs arrivaient à Montevideo des détails, des renseignements sur la conduite de l'armée d'Oribe et de ses partisans qui remplissaient la ville de terreur et indignation. Au reste loin de s'en cacher et de s'en défendre alors, ils s'en vantaien, ils s'en glorifiaient hautement, espérant dominer Montevideo à force de cruautés et de barbaries, comme la même armée et le même

général avaient dominé Tucuman, Catamarca et toutes les villes de l'intérieur des provinces argentines : loin de s'en défendre, ils se faisaient un barbare plaisir d'apporter à la ligne des cadavres mutilés, des têtes séparées du tronc et plantées sur des pieux nous rapportons ces faits parce que des milliers des personnes, des plus respectables et des plus haut placées, en ont été les témoins oculaires.

Un jour, on apprenait qu'un suisse, nommé Louis, avait été égorgé à Las Vacas : un autre jour, c'était un autoglaïs, Manuel Homer, qui avait été assassiné et pillé au Colla par Don Florencio Morales : plus tard c'était un portugais, Francisco Gonzalez, qui fut égorgé en vue de Montevideo.

On comprendra sans peine combien devaient être grandes l'anxiété ainsi qu'une certaine exaltation (bien permise en pareil cas) dans la population étrangère. Nous avons dit les mesures prises par la commission instituée par le consul de France, elles n'avaient produit aucun effet dans tout le mois de mars, et les français concevaient cependant une inquiétude de plus que les anglais, puis qu'il n'y avait pas de force navale française dans la rade de Montevideo. M. l'amiral Massieu de Clerval, était à Rio de Janeiro, où il assistait aux fêtes de la cour de l'Empereur Don Pedro, pour le service du Roi !

Cette anxiété était si terrible que les anglais, renommés pour leur calme et leur sang froid, s'assemblèrent au commencement du mois de mars et adressèrent, le 9, une pétition à M. Mandeville, ministre anglais à Buenos Ayres, dans laquelle, en lui rappelant tous les précédents de la médiation dont nous avons rendu compte, ils lui dirent que « l'armée de Rosas, dans sa marche à travers le territoire oriental, a commis les plus barbares atrocités.... » et lui demandèrent « de rendre effective dans toute leur extension les bienveillantes intentions manifestées par le gouvernement britannique dans tout le cours des négociations pendantes.... »

Pendant ce temps le gouvernement de Montevideo, qui commençait à perdre toute espérance d'arrangement, travaillait activement à organiser la défense de la place. Il nomma le général Rivera, qui était sur les derrières de l'ennemi avec une force respectable, général en chef des armées de la République.

Le 15 mars, Rosas donna à Brown, qui commandait son escadrille—composée de quelques navires marchands sur lesquels on avait placé des canons—l'ordre de bloquer le port de Montevideo à compter du 1er avril pour les articles de guerre, la viande fraîche et salée, le bétail et les oiseaux de toute espèce. MM. Mandeville et De Lurde, à qui cette note fut passée par Rosas, se borna-

Feuilleton du Patriote. — DU 28 AVRIL 1850.

LES MILLE ET UN FANTOMES.

VIII.

LE CHAT, L'HUISSIER ET LE SQUELETTE.

(Suite.)

Ces quelques mois m'effrayèrent : ou la vision était réelle ou elle était fausse : si la vision était réelle, j'étais sous le poids d'un fait surnaturel; si la vision était fausse, si je croyais voir une chose qui n'existant pas, comme l'avait dit mon domestique, je devenais fou.

Vous devinez, mon cher ami, avec quelle impatience, mêlée de crainte, j'attendis six heures; le lendemain, sous un prétexte de ra�ement, je retins mon domestique près de moi; six heures sonnèrent tandis qu'il était là; au dernier coup du timbre j'entendis le même bruit et je revis mon chat.

Il était assis à côté de moi.

Je demeurai un instant sans rien dire, espérant que mon domestique apercevrait l'animal et m'en parlerait le premier; mais il allait et venait dans ma chambre sans paraître rien voir.

Je saisissai un moment où dans la ligne qu'il devait parcourir pour accompagner l'ordre que j'allais lui donner, il lui fallait passer presque sur le chat.

— Mettez ma sonnette sur ma table, John, lui dis-je.

Il était à la tête de mon lit, la sonnette était sur la cheminée; pour aller de la tête de mon lit à la cheminée, il lui fallait nécessairement marcher sur l'animal.

16

Il se mit en mouvement; mais au moment où son pied allait se poser sur lui, le chat sauta sur mes genoux.

John ne le vit pas ou du moins ne parut pas le voir.

J'avoue qu'une sueur froide passa sur mon front et que ces mots :

— Il faut que Monsieur devienne fou, se représentèrent d'une façon terrible à ma pensée.

— John, lui dit-je, ne voyez-vous rien sur mes genoux?

John me regarda, Puis, comme un homme qui prend une résolution :

— Si Monsieur, dit-il, je vois un chat.

— Je respirai.

Je pris le chat et lui dis :

— En ce cas, John, portez-le dehors, je vous prie.

Ses mains vinrent au devant des miennes; je lui posai l'animal sur les bras, puis, sur un signe de moi, il sortit.

J'étais un peu rassuré; pendant dix minutes, je regardai autour de moi avec un reste d'anxiété; mais n'ayant aperçu aucun être vivant appartenant à une espèce animale quelconque, je résolu de voir ce que John avait fait du chat.

Je sortis donc de ma chambre dans l'intention de le lui demander, lorsqu'en mettant le pied sur le seuil de la porte du salon, j'entendis un grand éclat de rire qui venait du cabinet de toilette de ma femme. Je m'approchai doucement sur la pointe du pied, et j'entendis la voix de John.

— Ma chère amie, disait-il à la femme de chambre, Monsieur ne devient pas fou. Non, il l'est. Sa folie, tu sais, c'est de voir un chat noir et couleur de feu. Ce

soir, il m'a demandé si je ne voyais pas ce chat sur ses genoux.

— Et qu'as-tu répondu? demanda la femme de chambre.

— Pardieu! j'ai répondu que je le voyais, dit John. Pauvre cher homme, je n'ai pas voulu le contrarier; alors devine ce qu'il a fait.

— Comment veux-tu que je devine?

— Eh bien! il a pris le préteudu chat sur ses genoux, il me l'a posé sur les bras, et il m'a dit : Emporte! Emporte! J'ai bravement emporté le chat, et il a été satisfait.

— Mais si tu as emporté le chat, le chat existait donc.

— Et non, le chat n'existe que dans son imagination. Mais à quoi cela lui aurait-il servi, quand je lui aurais dit la vérité? à me faire mettre à la porte; ma foi non, je suis bien ici et j'y reste. Il me donne vingt cinq livres par an, pour voir un chat. Je le vois. Qu'il m'en donne trente et j'en verrai deux.

— Je n'eus pas le courage d'en entendre davantage. Je poussai un soupir, et je rentrai dans ma chambre.

Ma chambre était vide....

Le lendemain, à six heures, comme d'habitude, mon compagnon se retrouva près de moi, et ne disparut que le lendemain au jour.

Que vous dirai-je? mon ami, continua le malade, pendant un mois la même apparition se renouvela chaque soir, et je commençais à m'habituer à sa présence; quand le trentième jour après l'exécution, six heures sonnèrent sans que le chat parut.

rent à lui répondre par un simple accusé de réception.

Cette nouvelle ne parvint pas p'tôt à Montevideo qu'elle acheva d'exalter les esprits. On craignait plus la famine que les balles de l'ennemi. Le gouvernement annonça qu'usant de son droit, si ce blocus était reconnu par les puissances étrangères, il se verrait dans l'obligation de faire évacuer la place par toutes les bouches inutiles, devant se borner aux soins d'une défense sérieuse. Les consuls s'émuirent beaucoup de cette déclaration, qui cependant était la conséquence naturelle de la signification du blocus partiel dénoncé par Rosas. Le 19 mars, les ministres français et anglais qui avaient signé la note du 16 décembre, convinrent dans un *Memorandum*—non pas que le blocus déclaré serait reconnu—mais que les navires français en anglais VIEILLERAIENT à ce que les navires marchands de leur nation n'introduisissent pas dans la place les articles dénoncés dans la déclaration de blocus. C'était faire eux mêmes le blocus pour le compte de Rosas !

Le 23 mars l'amiral Massieu de Clerval arrive enfin sur la frégate la *Gloire*, escortée d'une autre frégate l'*Atalante* (commandée par M. Lamarié). Le blocus dénoncé par Rosas avait répandu l'inquiétude et augmenté toutes les craintes. Quelques jours s'étaient à peine écoulés, qu'on disait déjà que l'amiral avait reconnu un blocus fait par une misérable escadrille commandée par l'anglais Brown et montée par de vrais aventuriers de toutes les nations; il n'y avait pas dans cette escadre la huitième partie de l'équipage qui fut de nation argentine. La population française s'alarme et s'inquiète; elle est cependant sans armes, comme nous l'avons dit, et soumise encore à l'autorité française en qui elle s'est fiée jusqu'au dernier moment. Cependant on ne peut pas croire à la faiblesse, à la mauvaise volonté d'un amiral de France; on rédige une pétition à cette officier général, elle est couverte des signatures de toute le commerce. Le 31 mars, une députation, composée de négociants et de commerçants établis et connus, se rend à bord de la *Gloire*. L'amiral la reçoit avec froideur. Il répond que le blocus est reconnu par lui, mais que si la population française conçoit de justes craintes, si elle se croit réellement menacée, il la recevra à bord des cinq navires de guerre qu'il avait sous ses ordres et la transportera au Brésil ? Transporter spontanément au Brésil sur cinq navires une population de 15,000 âmes avec tout ce qui lui appartenait !—A M. Coqueux, négociant, qui, en rendant compte de la position qui était faite par cette guerre cruelle aux résidans français, parla des 60 mille piastres qu'il avait gagnées après 12 ans de travail et qu'il était menacé de perdre, M. le commandant Lemarié répondit :—Oh ! vous avez gagné 60 mille piastres ! C'est bien beau, Monsieur ! Eh bien ! puisque vous les avez gagnées, vous pouvez les perdre; c'est une des chances du commerce (*Historique*) !

La députation revint à terre, triste et désespérée.

On comptait dès lors qu'il n'y avait pas de protection efficace à attendre des amis français, tandis que d'un autre côté il était impossible de compter sur la modération et l'humanité d'un chef qui attendait aux portes de la ville que l'heure des représailles et de la vengeance

Je crus en être débarrassé, je ne dormis pas de joie; toute la matinée du lendemain, je poussai pour ainsi dire le temps devant moi; j'avais hâte d'arriver à l'heure fatale. De cinq heures à six heures, mes yeux ne quittèrent pas ma pendule. Je suivais la marche de l'aiguille avançant de minute en minute. Enfin, elle atteignit le chiffre XII, le frémissement de l'horloge se fit entendre, puis le marteau frappa le premier coup, le deuxième, le troisième le quatrième, le cinquième, le sixième enfin !....

—Au sixième coup, ma porte s'ouvrit, dit le malheureux juge, et je vis entrer une espèce d'huissier de la chambre, costumé comme s'il eût été au service du lord lieutenant d'Ecosse.

Ma première idée fut que le lord lieutenant m'envoyait quelque message, et j'étendis la main vers mon inconnu. Mais il ne parut avoir fait aucune attention à mon geste; il vint se placer derrière mon fauteuil.

Je n'avais pas besoin de me retourner pour le voir; j'étais en face d'une glace, et, dans cette glace, je le voyais.

Je me levai et je marchai; il me suivit à quelques pas. Je revins à ma table, et je sonnai.

Mon domestique parut; mais il ne vit pas plus l'huissier qu'il n'avait vu le chat.

—Je le renvoyai, et je restai avec cet étrange personnage, que j'eus le temps d'examiner tout à mon aise.

Il portait l'habit de cour, les cheveux en bourse, l'épée au côté, une veste brodée au tambour, et son chapeau sous le bras.

A dix heures, je me couchai. Alors, comme pour pas,

sonnat. Les faits qui se passaient tous les jours sous les yeux d'une population aux abois ne permettaient pas le moindre doute sur les intentions hostiles du général Oribe, et bientôt il devait lui même en faire la déclaration officielle, comme s'il eut craint qu'on le jugeât trop favorablement.

On peut dire que l'opinion était unanime, à l'exception peut-être d'une vingtaine d'étrangers sur vingt mille. Cette minorité infime n'était conseillée d'ailleurs que par des intérêts personnels, d'une valeur assez importante sans doute, mais qui ne pouvoient être mis en balance avec les intérêts immenses d'une innombrable majorité, avec les dangers que courraient la plupart de ceux que les antécédents de 1839 avaient trop directement compromis.

Le moment était suprême, chacun le sentait, et loin d'apporter quelques remèdes, de provoquer des mesures salutaires, de solliciter au moins des garanties, on laissait le mal s'empirer, on hâta la crise par tous les moyens possibles—ainsi que le démontrent les faits qu'il nous reste à rapporter dans le chapitre suivant.

(Continuera)

UNE NOUVELLE CALOMNIE

DE NOS BASSES POLITIQUES.

Les mensonges nous les repoussons, les basses calomnies nous les méprisons, mais il est des bruits méchamment répandus que notre devoir est de signaler hautement afin de les réduire à néant et de faire monter le rouge au visage de leurs auteurs pour les désigner du doigt à l'opinion publique.

Depuis quelque temps—un bruit léger, rasant le sol comme hirondelle avant l'orage, PLANISSIMO murmure les dangers qu'on court en s'attardant le soir dans les rues de Montevideo; telles bouches l'ont recueilli, et PIANO, PIANO, l'ont glissé adroitement en l'oreille des nouveaux venus, ajoutant qu'il fallait avoir soin de s'armer, si l'on tenait à sortir le soir dans les rues de cette ville maudite. Puis le mal fait, parce qu'il ne manque pas d'âmes charitables qui croient plus volontiers ce qu'on leur dit que ce qu'ils voient, il a germé, rampé, cheminé, et RINFORZANDO de bouche en bouche il est allé le diable. De manière que pour un certain cercle, c'est un cri général, un CRES-CENDO public, un CHORUS universel de haine et de proscription contre les farouches habitans d'une ville où l'on ne peut pas sortir sans danger à neuf heures du soir, contre les défenseurs prétendus d'une ville assiégée qui est changée en véritable coupe gorge et où par conséquent il ne doit plus y avoir que des brigands.

Telles sont les basses méchancetés contre lesquelles nous n'avons pas besoin de protester, car il suffit de les signaler pour en faire justice. Jusqu'à présent cependant nous n'avons pas attaché grande importance à cette nouvelle calomnie, nous en rapportant au bon sens public, et la plupart des personnes qui habitent Montevideo pouvant répondre comme le fit il y a quelques jours l'une d'elles à un Français notable de notre ville, qui lui offrait de la faire accompagner, (à neuf heures du soir), de crainte

qu'on l'attaquaît dans les rues :—« Eh Monsieur, tous les soirs je suis dans les rues à onze heures et minuit, et ja, mais je n'ai eu besoin de me servir même de mon ba, ton !... » Mais nous nous sommes aperçus que cette calomnie est systématique, nous en avons compris le but, et nous nous sommes cru obligé de la signaler.

Nous le répéterons—et nous prendrons à témoins tous les officiers des escadres qui séjournent à terre:—Y a-t-il une seule ville maritime au monde—en temps de paix—où il y ait plus d'ordre et de calme qu'à Montevideo? Non, il n'y a pas une seule, et cependant Montevideo est assiégé depuis 7 ans par un ennemi barbare!

Suivant ces bas calomniateurs, il y aurait tous les jours des assassinats de commis. Eh bien, ce n'est pas dans une petite ville de 25 mille habitans, où tout le monde se connaît, qu'un seul assassinat peut passer inaperçu. Comment se fait-il donc qu'on n'en signale aucun? Nous défions les Chancelleries des Consulats de citer un seul de ces crimes nocturnes, auxquels il est fait allusion, dont un de leurs nationaux ait été victimes. Dans l'intérêt de l'honneur et de la vérité, nous les défions d'en citer un seul. Nous dirons plus, il n'est pas parvenu à notre connaissance qu'un seul assassinat ait été commis dans les rues de Montevideo pour vol, depuis nombre d'années, et en fait d'assassinat nocturne, nous n'en connaissons pas d'autre depuis deux ans que celui de l'infortuné Varela, que Rosas et Oribe firent poignarder à 7 heures du soir sur le pas de sa porte, par un scélérat qui, au Buceo, jouit de l'estime et de la considération publique!!!

Cessez de mentir, cessez de calomnier, Messieurs, trop de regards sont aujourd'hui dirigés sur nous: et si vous tenez à conserver encore un peu d'honneur et de réputation, ah! cessez de vous attaquer avec tant d'acharnement à une population qui n'a qu'un seul tort, celui d'être malheureuse et d'avoir de la persévérance dans le cœur. Vous nous calomniez bassement, dans l'ombre, et vous espérez nous perdre par ce moyen. Nous, nous n'avons qu'une chose à faire pour renverser votre abominable échafaudage bâti sur la bove, c'est de nous présenter franchement, loyalement, à tous les regards, et de faire le public juge de notre conduite et de vos calomnies.

C'est ce que nous prétendons faire, en publiant ces lignes.

Jundi soir, la gabarre française EGÉRIE est arrivée sur notre rade, emmenant 310 hommes d'infanterie de marine.

Elle est partie de Toulon le 22 février, et de Tenerife le 9 mars, d'où elle a fait route directement pour Montevideo.

Sont attendus d'un moment à l'autre:

—La gabarre AUBE.

—Le vapeur FLAMBART.

—Le brick canonnier PANTHERE.

Ces trois bâtiments ont à leur bord des troupes de débarquement.

tout ce qu'il faisait, sans que John s'aperçut qu'il fut aidé. Ainsi John tenait mon habit par le collet, le fantôme le soutenait par les pans, ainsi John me présentait ma culotte par la ceinture, le fantôme la tenait par les jambes.

Je n'avais jamais eu de domestique plus officieux.

L'heure de ma sortie arriva.

Alors, au lieu de me suivre, l'huissier me précéda, glissa par la porte de ma chambre, descendit l'escalier se tint, le chapeau sous le bras, derrière John, qui ouvrait la portière de la voiture, et quand John l'eut fermée et eut pris sa place sur la tablette de derrière, il monta sur le siège du cocher, qui se rangea à droite pour faire place.

A la porte du grand commissaire de l'église, la voiture s'arrêta: John ouvrit la portière; mais le fantôme était déjà à son poste derrière lui. A peine avais-je mis pied à terre, que le fantôme s'élança devant moi, passant à travers les domestiques qui encombraient la porte d'entrée, et regardant si je le suivais.

Alors l'envie me prit de faire sur le cocher lui-même l'essai que j'avais fait sur John.

—Patrick, lui demandai je, quel était donc l'homme qui était près de vous?

—Quel homme, Votre Honneur? demanda le cocher.

—L'homme qui était sur votre siège.

Patrick roula de gros yeux étonnés, en regardant autour de lui.

—C'est bien, lui dis-je, je me trompais. Et j'entrai à mon tour.

ALEXANDRE DUMAS.

Il demanda si je n'étais pas (La suite au prochain numéro).

Europe.

FRANCE.

ASSEMBLÉE NATIONALE LEGISLATIVE.

SEANCE DU 5 JANVIER 1850.

PRÉSIDENCE DE M. BAROCHE, vice-président.

SUITE DE LA DISCUSSION SUR LES AFFAIRES DE LA PLATA.

(Suite.)

M. Emmanuel Arago.—J'entends très-bien que l'on m'oppose la discréction nécessaire dans les affaires diplomatiques ; mais la question de la Plata, depuis qu'on la discute, depuis plus de dix ans, est tellement ouverte, tellement débatue, le traité Le Prédour est tellement connu, que l'on peut dire ici, sans indiscretion, pourquoi l'on veut de ce traité, pourquoi l'on n'en veut pas.

Maintenant je précise : le ministère croit-il, lorsque la France a déclaré qu'elle garantissait l'indépendance des Etats de la république orientale, l'indépendance complète de la Bande orientale, croit-il que les négociations seront menées par lui à une fin satisfaisante, si cette indépendance n'est pas reconnue au traité, si Oribe n'est pas avec ses troupes complètement chassé du territoire de la république orientale, si la république orientale n'est pas délivrée de la suprématie, de la tyrannie de Rosas ? Il est parfaitement certain, parfaitement sûr que la France a garanti cela.

Eh bien, je demande au ministère, j'vous demande à tous, messieurs, croirez-vous l'honneur de la France sauvegardé par vos négociations, si l'indépendance promise n'est pas exigée de Rosas et obtenue contre Oribe ? Que le ministère réponde, qu'il réponde clairement, car il est impossible que nous demeurions plus longtemps dans l'équivoque qui nous perd. Sans être d'accord sur le fond, on prononce les mêmes paroles, et ceux qui les prononcent leur donnent des sens différents. Il faut donc, enfin, s'expliquer, dissiper les nuages ; il faut que la lumière se fasse enfin dans le débat. Je sais bien, quant à moi, que des négociations, si elles sont menées faiblement, n'aboutissent à rien. Je sais parfaitement que si vous persistez dans le système suivi par les gouvernements qui nous ont précédés, vous n'aboutirez qu'à la honte, à de nouvelles déceptions ; mais lorsqu'il s'agira d'une intervention sérieuse, sérieusement conduite, il en sera tout autrement ; notre honneur sera sauf, nos intérêts seront sauvés.

Je termine, messieurs, en m'expliquant sur une crainte qui alarme bien fort le Gouvernement, et qui préoccupait aussi le rapporteur de la commission. Nous n'avons rien à redouter, si nous agissons vigoureusement contre Rosas, de l'opinion de l'Angleterre, de son action, de l'opinion des Etats Unis et de leur action. Sur l'Angleterre je ne dis qu'un mot, c'est qu'il est, pour tous les hommes qui connaissent cette question, certain que lorsque l'Angleterre nous a laissés seuls dans la Plata, l'Angleterre, si prévoyante, avait d'avance stipulé ses intérêts avec Rosas, et que, lorsque nous n'y serons plus, nous, à la place de notre influence, à la place de notre commerce, vous verrez fleurir et grandir l'influence et le commerce de l'Angleterre. Elle sera mécontente, elle essaiera, elle essaye aujourd'hui de nous déterminer à l'abandon de Montevideo ; mais, ayant agi avec nous, elle n'agira pas contre nous.

Quant aux Etats Unis, qui sont jaloux, sans doute, je le reconnaiss volontiers, de toute intervention européenne dans les affaires de l'Amérique, croyez bien une chose ; c'est qu'ils savent que le commerce européen ne peut pas être chassé de l'Amérique du sud, qu'il y sera toujours riche, actif et puissant ; c'est, qu'ayant cette conviction, ils aimeraient mieux, beaucoup mieux, voir prospérer près d'eux le commerce français que le commerce anglais. L'influence française, croyez-le bien, leur porte moins ombrage que l'influence de l'Angleterre.

Il n'y a pas pour moi le moindre doute à cet égard, et si, de la part de l'Angleterre, vous rencontrez mauvais vouloir et mécontentement, vous ne trouverez pas d'empêchement sérieux de la part des Etats Unis.

J'ai dit, messieurs, que je ne rentrerais pas dans le fond même de la discussion ; elle a été hier trop éclairée par le remarquable discours de notre honorable collègue l'amiral Dupetit Thouars.

Je ne répéterai pas tout ce qu'il vous a dit, mais je demande qu'on lui réponde, en même temps qu'on répondra, je l'espère, aux paroles que je prononce en ce moment. Il faut qu'on nous dise nettement ce que l'on veut, que le cabinet s'explique, et qu'il ne reste pas entouré des nuages dont il s'enveloppe avec soin.

S'il y a honte et déshonneur à se conduire dans la Plata comme voudraient le faire les partisans de l'abandon, il y a quelque chose qui ne va pas de notre dignité, à la dignité bien comprise de l'Assemblée nationale : c'est l'obscurité, l'équivoque.... De grâce, sortons-en. (Approbation sur un certain nombre de bancs.)

M. le Président.—La parole est à M. le ministre de la justice.

M. Rouher, ministre de la justice.—Messieurs, l'honorable M. Arago a adressé quatre questions distinctes au cabinet. Je vais y répondre, du moins répondre à celles qui me paraissent utilement posées dans le débat, et expliquer le silence du cabinet sur les questions qui me paraissent prématurées.

L'honorable M. Arago a allégué que l'Angleterre, en traitant avec Rosas, avait eu le soin de stipuler secrètement des conventions commerciales plus favorables à sa position que les conventions qui nous lient actuellement avec ce gouvernement.

Cette allégment a pesé sur le débat ; elle y joue encore dans certaines consciences un assez grand rôle. Il était du devoir du Gouvernement d'aller jusqu'au fond de cette allégment, de pénétrer jusqu'à ce soupçon. Il s'est adressé au gouvernement anglais (Rires à gauche) ; il s'est adressé au gouvernement anglais. Libre à vous de rire de la parole que peut donner un Etat voisin, nous, nous savons la respecter quand elle est absolue. (Très-bien !)

M. Péan.—Nous n'avons pas à la consulter sur nos affaires.

M. le Ministre de la Justice.—M. Péan m'interrompt pour me dire que nous n'avons pas à la consulter sur nos affaires. Il a raison ; mais nous avons à la consulter lorsqu'elle est souverainement d'avoir déserté une situation qui nous était commune.

Je dis que cette allégment de traité secret pesait sur ce débat ; qu'il était utile, nécessaire, que c'était un devoir pour le gouvernement de pénétrer la vérité ; il s'est adressé au gouvernement anglais, et voici sa réponse.

La réponse est adressée à l'ambassadeur d'Angleterre et a été transmise régulièrement à M. le ministre des affaires étrangères :

« Mon cher Normanby,

« Si M. N.... a vu un document soi-disant être un traité secret entre l'Angleterre et Buenos Ayres, ou si ou lui a dit qu'un tel traité existe ou qu'il a été proposé par l'une ou l'autre des deux parties contractantes, il a été grandement trompé par quelques hommes de cette colonie, qui voudraient empêcher tout arrangement amical des différends qui existent entre le France et Buenos Ayres ; il n'y a pas un mot de vrai, ni le moindre prétexte dans cette histoire. Nous avons nos traités publics qui existent avec Buenos Ayres et qui ont été publiés dans la collection de Hostylets, et en ce moment le traité dont vous et le Gouvernement français avez reçu copie il y a déjà longtemps. Ce traité est presque le même que celui qui a été proposé à la France. Il doit être en ce moment signé et en chemin de nous revenir pour être ratifié. Mais aucun autre traité n'a été ni signé, ni proposé, ni imaginé. »

Je crois, messieurs, cette réponse trop catégorique pour avoir besoin d'être développée plus complètement.

Une seconde question nous a été adressée. On nous a dit : Vos négociations aboutiront-elles à un résultat satisfaisant ? Chasserez-vous Oribe de la Bande orientale et reconstituerez-vous l'indépendance de l'Uruguay ? Nous répondons :

Nous avons une confiance sérieuse dans les négociations que nous vous demandons de continuer ; mais la question a été mal posée par l'honorable M. Emmanuel Arago ; il ne s'agit point de savoir si Oribe ou tout autre sera président de la République de l'Uruguay, ce n'est pas là l'engagement que nous avons contracté. Nous n'avons dit qu'une chose, et nous la maintenons : Nous voulons que la France soit neutre dans cette question intérieure de l'élection d'un président de la république.

M. Savoie.—Je demande la parole ! (Mouvement.)

M. le ministre de la Justice.—Quant à la question de l'indépendance de la république orientale, elle a été stipulée en 1840 par le traité du 29 octobre ; elle est maintenue par le traité avec Rosas, maintenue dans les conditions qui nous paraissent suffisantes si, je le répète, la France n'est pas trop engagée dans l'élection d'Oribe.

On va plus loin, et c'est là la troisième question ; on nous dit : quelles sont les modifications que vous voulez demander au traité Le Prédour.

Messieurs, je me suis étonné de cette question. Je ne comprends pas comment on peut venir demander au Gouvernement les détails de ses négociations, les prétentions

qu'il veut formuler, jusqu'à quel point il les poussera, à quel point il s'arrêtera, en définitive, dans le cours de ses négociations. Si vous voulez une pareille doctrine, au nom de la République démocratique, procédez autrement alors, déclarez que la France n'agit, vis à-vis des gouvernements étrangers, que par voie d'ultimatum, et que la diplomatie est supprimée.

M. Baudin.—Ce serait la meilleure. (Rires ironiques.)

M. le ministre de la Justice.—Le gouvernement méconnaîtrait ses devoirs les plus éroits s'il répondait à cette question, posée par l'honorable M. Arago, et je n'ajouterais pas un mot aux paroles que j'ai prononcées dans un discours précédent. (Très bien à droite.—Rires ironiques à gauche.)

Une membre à gauche. C'est de la réserve !

M. le ministre de la Justice.—J'arrive à la quatrième question ; celle-ci est tout entière du domaine de la discussion. Quelles sont les différences qui séparent le Gouvernement de la commission ? Pourquoi le Gouvernement n'accepte-t-il pas l'ordre du jour posé par la commission, alors que, dans le langage de chacun, il y a des analogies telles, que l'erreur et l'équivoque sont possibles ? Je vais répondre.

Messieurs, la commission, par l'organe de son rapporteur, nous disait, dans la séance du 30 décembre 1849 : Sortir du statu quo, ne pas ratifier le traité, ne pas négocier, voilà nos conclusions formelles, et elles sont écrites tout au long dans le rapport.

M. Daru, rapporteur.—Je demande la permission de faire observer à M. le ministre et à l'Assemblée que, dans le discours dont M. le garde des sceaux rappelle en ce moment les termes, il a été dit, non pas une fois, mais à plusieurs reprises : « Négocier dans les conditions du passé, ce serait n'aboutir à rien. » Je répète ces expressions, que M. le ministre de la justice a oubliées.

M. le ministre de la Justice.—J'ai copié textuellement le passage du Moniteur que je viens de citer. Je ne m'en empare pas pour modifier la pensée exprimée par M. le rapporteur. Je l'accepte d'une manière absolue.

M. le Rapporteur.—Je vais la relire.

M. le ministre de la Justice.—Vous pouvez la relire, mais je l'accepte.

M. le Rapporteur.—Voici la phrase du Moniteur : « Les conclusions formelles de la commission, que j'ai mission de soutenir sont celles ci : Si M. le ministre des affaires étrangères veut continuer à négocier comme par le passé, nous osons le lui dire à l'avance, ces négociations sont inefficaces. »

M. le ministre de la justice.—Je n'en persiste pas moins dans la citation textuelle que j'ai faite, mais je déclare que, sauf le caractère textuel de cette citation, j'accepte, je le répète, j'accepte complètement l'observation présentée par M. Daru. Je n'ai pas envie d'établir entre la commission et le Gouvernement des différences qui n'existent pas. Je veux poser celles qui existent, les discuter, et je vous démontre, je l'espère, que ce n'est pas ici une question de difficulté de cabinet, c'est une question de respect, et de votre position, et de votre prérogative, et de votre responsabilité qui détermine la conduite du Gouvernement.

Permettez moi de l'établir.

Avant la séance du 30 décembre, ou après, peu importe la date, j'accepte toute rectification à cet égard, le principe d'une négociation, ou plutôt d'une continuation des négociations admis, incontesté, incontestable sur les bancs de la commission, comme sur les bancs du Gouvernement.... Mais la question devient une question de voie de négociations, g'a été, à proprement parler, une question de conduite, le mot même, si je m'en souviens bien a été prononcé dans le dernier rapport de l'honorable M. Daru. Aujourd'hui, il s'agit de la forme de la négociation.

(La suite au prochain numéro.)

Consulat Général de France

Le public est prévenu que l'adjudication de la fourniture des rations des vivres qui devait avoir lieu le lundi 29 du courant, est renvoyée au lendemain 30 courant.

On désire acheter

Un chien de chasse.—S'adresser rue de las Camaras, n° 156.

Maison Aubriot,

RUE DES 33 N° 90.

On y trouvera en vente à des prix très modérés :—Lampes dites à moderateur, d'un nouveau système d'une parfaite clarté et des plus économiques,—Etuis de mathématiques,—Boîtes de couleurs pour aquarelle,—Pistolets, Sabres et Fusils de toutes classes,—EQUIPAGES de chasse,—Niveaux d'eau,—Chandliers en plaque,—Cachets et articles de bureaux,—Coutellerie fine,—Tableterie, ainsi que beaucoup d'autres objets du meilleur goût.

Viande Fraiche,

A BON MARCHÉ.

A dater d'aujourd'hui 24, on trouvera de la viande très grasse à 80 reis la livre, à la nouvelle Boucherie, rue des 33, n° 78.

On demande

Une personne pour coudre et repasser dans un bonne maison.

S'adresser au bureau du "Patriote."

A louer, deux grandes et belles chambres au 1^{er} étage d'une maison située rue del Rincon, N° 121, ayant une porte indépendante. On traitera à la même maison.

A vendre, trois bârils beurre de Bretagne, de première qualité, rue del Rincon esquina de la Matriz, N° 121.

A vendre pour cause de départ, l'établissement bien situé, de Café et Billard, place de la Constitution, N° 273 et 275.

A vendre pour cause de départ, une petite maison avec un vaste terrain entouré de mur, située dehors du Marché. S'adresser au même Café.

Un cuisinier français désire trouver un emploi soit dans un hôtel, restaurant ou maison bourgeoise, il fournira de bons renseignements, s'adresser au bureau du Patriote.

A Louer

UN CAFÉ bien achandélé à un prix très modéré, pourvu que la personne qui se présentera donne de bonnes garanties.

S'adresser au bureau du PATRIOTE.

Charcuterie françaiseET
ORIENTALE.

Le sieur Hébert Célestin, propriétaire de la Charcuterie située en face de l'hôpital français, a l'honneur de faire savoir aux amateurs de la bonne chère et du bon goût, que depuis le dimanche de Pâques, on trouve dans son établissement tous les articles ayant rapport à son état, et susceptibles de flatter les gastronomes les plus délicats.

On trouvera également, deux fois par semaine, le dimanche et le jeudi, des gras-doublés à la Lyonnaise, des tripes à la mode de Caen, qu'on pourra manger dans l'établissement ou faire porter à domicile.

Le tout à des prix en rapport avec les circonstances.

Hôtel de la marine

RUE VINGT CINC MAI, N° 81.

Cet établissement se recommande par la perfection de tout ce qu'on y sert journallement.

Guillot son directeur, qui a été cuisinier de plusieurs notabilités, s'empresse toujours de mériter la confiance des personnes qui voudront bien l'honorer de leurs patronages.

Il se charge aussi des commandes en ville et des dîners les plus distingués.

Dans la même maison, on loue des appartemens commodes et très agréablement situés, on assure les personnes qui les loueront, de soins assidus.

Demande

Un jeune homme de dix-huit ans, qui vient d'arriver de France, ayant une jolie écriture, et sachant très bien calculer, voudrait se placer dans une maison de commerce, ayant déjà travaillé en qualité de commis.

Il donnera de bons renseignemens.

S'adresser au bureau du PATRIOTE.

Rapé Français de

BORDEAUX, venu par le dernier navire, à UN PATACON la libre,—Au Bureau de tabac de la Marine, près du Molle, où on trouvera également un grand assortiment de tabac américain à chiquer à des prix modérés.

Les ouvrages suivants reliés ou brochés sont en vente à l'imprimerie du Patriote.

Les Peches Capitaux,—L'Orgueil.

Les Peches Mignons.

Gingènes ou Lyon en 1793.

Les Mystères de l'Inquisition.

La Gorgone.

Le Juif-Errant.

Les Mystères de Paris.

Tous ces ouvrages se vendent au Rabais.

EN FEUILLETONS.

Le fils de l'Empereur.

Les Mystères de Sainte Hélène.

Le Sansonnet.

A LOUER OU A VENDRE.

Une jolie maison fraîchement décorée, avec deux cours, jardin, citerne, lieux et mirador. S'adresser, rue de Colon, n° 164

Habillements

CONFECTIONNES.

CHEZ M. R. CAPMAS.

Rue 25 Mai, n° 163, à côté de la maison de M. Antonio Montero.

Assortimens varie en habits de drap noir fin; redingotes en drap noir et de couleurs; id. de drap merinos; id. de casimir pour été; paletoots, d'été en merinos, casimir et autres étoffes; pantalons de casimir noir et de couleurs; id. de drap noir; beaux coupons de casimirs et de dernière mode, gilets de soie; id. de piqué; gilets de satin; pantalons de nankin 3 piastres, piastres de nankin à 2 piastres; pantalons en coutil de couleur à 2 piastres; id. id. autres classes à 12 reaux.

Gratis.

1^o Une belle pendule représentant l'Archevêque de Paris mort sur les barricades.

2^o Une pendule, Jeanne d'Arc au siège d'Orléans.

3^o Dito dito le soldat laboureur.

4^o Dito dito Renaissance.

5^o Une belle lampe modératrice.

Un de ces cinq articles sera donné au choix à tout souscripteur

A un exemplaire de la Révolution de 1848, par Leonard Gallois, l'ouvrage se compose de 4 beaux volumes ou 36 livraisons, ornées chacune d'un superbe portrait en pied grise sur acier.

ON SOUSCRIT :

Chez Edouard Maricot, rue du 25 Mai n° 169.

MM. les Souscripteurs sont prévenus que les vingt premières livraisons sont arrivées et que les échantillons de prime se trouvent à l'adresse ci-dessus, où ils pourront venir faire leur choix.

Montevideo, le 17 avril 1850.

E. MARICOT.

Supplément à l'Avis

MIS EN TÊTE DE LA SEMAINE.

Un des plus importans recueils périodiques de Paris, le journal la SEMAINE, qui vient de recevoir des améliorations considérables, publie en ce moment un ouvrage du plus haut intérêt, écrit par MME DE CARLOWITZ sous ce titre : LE DANUBE ET LES SLAVES. C'est une magnifique étude sur la géographie, les mœurs et les coutumes de ce pittoresque pays sur lequel de récents événements politiques ont attiré l'attention générale.

L'ouvrage de Mme de Carlowitz est appelé à un grand succès, et nous ne saurions le recommander avec trop d'éloge. Les lecteurs de cette œuvre remarquable ont d'ailleurs l'avantage de trouver dans la "Semaine" une foule d'autres travaux économiques, littéraires et scientifiques dus à la plume d'écrivains justement estimés, et qui font de ce recueil uno véritable encyclopédie de la presse périodique.

ON S'ABONNE À PARIS :

Aux bureaux de la "Semaine," rue Sainte Anne, 51 bis.

Dans les Départemens.

Chez tous les Directeurs de Postes, Chez les principaux libraires, Et aux bureaux des messageries.

On demande.

Une maison spacieuse, ayant citerne et lieu, située dans une des rues voisines du môle principal.

S'adresser au bureau du "Patriote".

LA CONSTITUTION

DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

Promulguée

Par l'Assemblée Nationale le 12 novembre 1848

Brochure in 32.

Se vend à l'imprimerie de PATRIOTE FRANÇAIS, rue Perez Castellanos n° 162.

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS, rue Perez Castellanos, n° 162.